

Les arrêtés

Les arrêtés sont des actes administratifs unilatéraux émanant du Président de Cap Atlantique. Ils peuvent être réglementaires lorsqu'ils posent une règle générale ou individuels (ex : nomination d'un fonctionnaire).





CapAtlantique La Baule-Guérande Agglo

3 Avenue des Noëllés
44503 La Baule-Escoublac Cedex

 **02 51 75 06 80**